



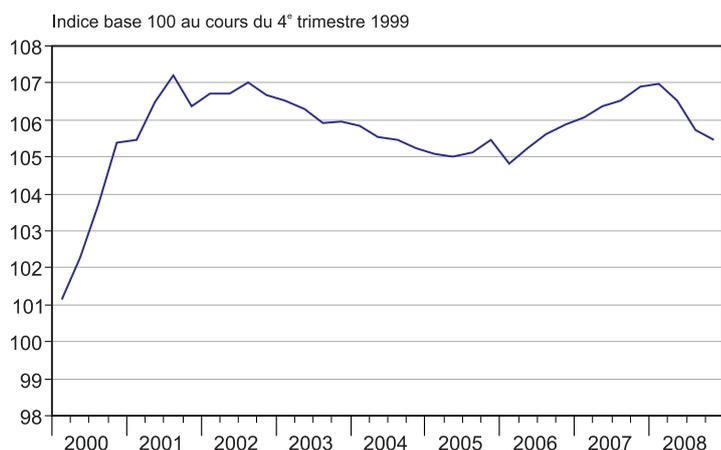
Emploi : recul de l'emploi salarié privé dans les établissements marchands

Après deux années de croissance, l'emploi salarié privé perd des postes en 2008. Du fait de la compression de l'intérim, l'emploi dans les services marchands est exceptionnellement en repli. De plus, la décroissance soutenue de l'industrie se poursuit.

En 2008, l'emploi salarié dans les établissements du secteur privé du Nord-Pas-de-Calais a diminué de 1,4%. Ainsi près de 13 000 postes de travail, y compris les intérimaires, ont été perdus dans la région. Après deux années de croissance consécutives, l'emploi salarié régional subit, comme dans toutes les régions, les effets de la crise économique, qui s'est accentuée au cours du second semestre 2008. En effet, si l'emploi a continué une très légère progression au cours du premier trimestre, les trois trimestres suivants lui ont été très défavorables. Ce mouvement est plus marqué dans le département du Pas-de-Calais, qui accuse une diminution de près de 2,8% de son emploi, que dans celui du Nord (-0,8%).

Après un cycle de progression ininterrompue, le secteur tertiaire est en recul. La construction s'est maintenue au cours des trois premiers trimestres mais affiche des résultats à la baisse en fin d'année. Le commerce, quant à lui, enregistre un solde d'emplois négatif. Enfin, l'industrie continue de décroître à un rythme soutenu, avec une accélération des pertes dans l'industrie des biens intermédiaires.

Évolution trimestrielle (CVS) de l'emploi salarié privé non agricole dans les services principalement marchands du Nord-Pas-de-Calais (y compris intérim)



Source : Insee, Urssaf

Le recul de l'intérim fait basculer les services

L'emploi dans l'ensemble des services marchands est en recul de 1,1% en 2008. Il s'agit là d'un véritable renversement de tendance car depuis au moins sept ans, le secteur tertiaire parvenait à créer plus d'emplois qu'il n'en supprimait.

L'intérim contribue dans une large mesure à ce repli. Les emplois intérimaires ont, en effet, pâti les premiers des effets de l'incertitude économique grandissante. Dès le deuxième trimestre, ce secteur perdait des emplois. Les services opérationnels, parmi lesquels sont classés les emplois de l'intérim, fléchissent ainsi de 7,9% sur l'ensemble de l'année 2008. Cette diminution a engendré la perte de près de 8 000 emplois. Aussi, les services aux entreprises enregistrent-ils une baisse de 2,2%, et ceci malgré une croissance toujours forte des emplois dans les activités de conseils et d'assistance de près de 6%.

Ce retournement conjoncturel a également été préjudiciable aux activités financières et immobilières. Longtemps pourvoyeurs d'emplois, ces deux secteurs suppriment désormais plus d'emplois qu'ils n'en créent. Il est à noter que cette situation s'est aggravée tout au long de l'année notamment pour les activités de promotion, gestion immobilières et les auxiliaires financiers et d'assurance.

Quelques activités tertiaires sont encore positives mais dans une proportion bien moindre comparée aux années précédentes. Le transport ne progresse plus que de 0,4%, contre 3,3% l'an dernier. Le secteur le plus touché est celui des transports routiers de marchandises, qui, après avoir créé des emplois en 2007, est en régression de 2,7% cette année. Les services aux particuliers demeurent le secteur le mieux orienté, avec un solde positif de ses emplois de 1,4%. Au sein de celui-ci, les services personnels et domestiques sont les plus dynamiques.

Commerce et construction ne sont pas épargnés

Pour la première fois, après une progression ininterrompue de cinq ans, la construction perd des effectifs au quatrième trimestre 2008. Même si le solde annuel des emplois reste positif sur l'ensemble de l'année, la croissance du secteur de la construction est bien moindre, avec une hausse de seulement 0,9% contre 4,4% l'an dernier. Cet essoufflement concerne davantage le secteur du bâtiment que celui des travaux publics.

Les emplois du commerce sont en net recul avec une baisse annuelle de 1,0%. Si les résultats provisoires du quatrième trimestre ont été meilleurs qu'au troisième trimestre, ils n'ont cependant pas permis d'inverser la tendance. Le commerce de détail et réparation est l'activité qui pèse le plus sur la baisse de l'emploi commercial. Avec un recul de près de 1 400 postes, les pertes de ce secteur représentent, en effet, les trois quarts des emplois perdus dans le commerce. Après une croissance de presque 3% en 2007, l'emploi dans les hôtels et restaurants diminue de 0,7%.

L'emploi industriel décroît à un rythme soutenu

Le secteur de l'industrie, qui perd des postes de travail depuis deux décennies, voit ses effectifs continuer de diminuer en 2008. Après une perte de 5 200 emplois en 2007, ce sont plus de 7 000 postes qui sont à nouveau perdus en 2008.

Parmi les secteurs industriels en recul, l'industrie des biens intermédiaires est la plus sévèrement touchée avec une chute de 5,9%, soit environ 5 900 postes, après une baisse de 2,6% en 2007. Si toutes les branches des biens intermédiaires enregistrent un repli de l'emploi par rapport à l'an dernier, le recul des secteurs les plus importants en nombre de salariés, c'est-à-dire ceux de la métallurgie et de la transformation des métaux et de la chimie, caoutchouc, plastique, accentue cette évolution très défavorable.

Hors intérim, la diminution de l'emploi salarié dans l'industrie automobile ne s'est pas aggravée par rapport à 2007 même si l'emploi enregistre un nouveau recul de 3,8%. Pour partie, cela tient au fait que les entreprises de ce secteur, après

Évolution de l'emploi salarié privé non agricole (y compris intérim) dans les établissements marchands par activité, en 2008 dans le Nord-Pas-de-Calais

Activité économique (Nomenclature économique de synthèse niveaux 4, 16 et 36)	Effectifs au 01/01/2008 en milliers	Taux d'évolution en 2008 en %
Industrie (hors énergie)	221,3	-3,3
Industries agricoles et alimentaires	34,1	-0,8
Industries des biens de consommation	21,6	-4,4
- Habillement, cuir	2,7	-12,3
- Édition, imprimerie, reproduction	8,5	-2,4
- Pharmacie, parfumerie et entretien	3,5	+10,8
- Industrie des équipements du foyer	6,9	-11,5
Industrie automobile	27,7	-3,8
Industrie des biens d'équipement	37,7	+1,0
- Construction navale, aéronautique, ferroviaire	4,9	+4,6
- Industrie des équipements mécaniques	26,3	-1,0
- Industrie des équipements électriques et électroniques	6,6	+5,1
Industrie des biens intermédiaires	100,2	-5,9
- Industrie produits minéraux	16,7	-6,6
- Industrie textile	13,3	-6,6
- Industries du bois et du papier	9,0	-8,2
- Chimie, caoutchouc, plastiques	20,8	-7,2
- Métallurgie et transformation des métaux	35,2	-4,9
- Industrie des composants électriques et électroniques	5,1	+1,4
Construction	85,6	+0,9
Commerce	185,4	-1,0
Services marchands	319,5	-1,1
- Transports	51,5	+0,4
- Activités financières	32,7	-0,7
- Activités immobilières	7,5	-5,0
- Services aux entreprises (yc intérim)	172,5	-2,2
- Services aux particuliers	55,3	+1,4
Ensemble (dont autres secteurs tertiaires)	931,5	-1,4

Source : Insee, Urssaf - Données provisoires

s'être séparées de ces emplois intérimaires, ont davantage eu recours au chômage technique pour pallier les difficultés économiques rencontrées et limiter ainsi leur perte d'emplois.

Il en est de même pour l'industrie agroalimentaire et l'industrie des biens de consommation qui accusent des diminutions d'emplois d'un montant comparable aux autres années.

Si les baisses globales ne sont pas plus fortes, c'est que certains secteurs parviennent à tirer leur épingle du jeu en continuant de créer des emplois en 2008. C'est le cas de l'industrie pharmaceutique, avec une hausse de plus de 10% et surtout de l'industrie des biens d'équipement, à l'exception de l'industrie des biens mécaniques. Ainsi, la construction ferroviaire, navale et aéronautique voit augmenter ses emplois de 4,6%. Les équipements ou composants électriques et électroniques enregistrent également une légère progression.

Catherine BARKOVIC
Insee - Service Statistique



Méthodologie

Les résultats présentés dans cette étude sont établis à l'aide des données recueillies dans les bordereaux de recouvrement des cotisations (BRC) adressés par les employeurs aux unions de recouvrement de la sécurité sociale et des allocations familiales (Urssaf) et transmis trimestriellement à l'Insee. Les effectifs pris en compte (effectifs déclarés en fin de trimestre) sont ceux soumis à la contribution sociale généralisée.

Sont exclus de l'analyse : les salariés appartenant aux établissements cotisant à la MSA (dispersés dans l'agroalimentaire, la construction, le commerce de gros, les services financiers, etc.) ; l'emploi public (postes « Administration » et « Activités associatives et extra-territoriales » et la partie non marchande des postes « Éducation » et « Santé, action sociale » de la nomenclature d'activités en 36 postes) ; le secteur de l'énergie ; La Poste et France Telecom ; la SNCF ; la Banque de France ; les salariés à domicile ; les stagiaires Afpa ; les caisses de congés payés ; la vente à domicile et l'administration d'immeubles.

Pour en savoir plus :

@ www.insee.fr/fr/insee_regions/nord-pas-de-calais/conjoncture.htm